

Stage Citoyen en engagement en France au XXème siècle

Date et lieu de la formation

- Lundi 13 novembre 2017
- lieu : BDIC, site de Nanterre. accès : RER A ou ligne L, arrêt « Nanterre Universités »

Pour plus d'informations sur la BDIC : www.bdic.fr

Seule institution en France à collecter et conserver des fonds sur toute l'histoire du XIXe et du XXe siècle, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) est autant réputée pour la richesse de ses fonds dans le domaine de l'histoire européenne et des relations internationales que pour la composition de ses collections. En plus des 3 millions de documents multisupports en langues française et étrangère (livres et périodiques, archives écrites et audiovisuelles) consultables sur le site de Nanterre, sont en effet rassemblés aux Invalides, à Paris, des œuvres d'art, des photographies, des affiches, des dessins de presse et des objets, soit 1,5 million de documents iconographiques.

Objectifs de la journée de formation :

- Aborder les différentes formes de l'engagement dans la société française sur le long XXème siècle, à partir des sources de la BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine).
- Proposer, à partir de ces archives, des pistes d'exploitation pédagogique de ces ressources dans le cadre des enseignements d'histoire-géographie et d'EMC des classes de collège, lycées et lycées professionnels.

Plusieurs thématiques seront abordées, tenant compte des fonds de la BDIC. Quelques exemples :

- presse militante (presse féministe, journaux du mouvement des blacks panthers..),
- les migrations politiques (à partir du fonds de la Ligue des droits de l'homme),
- l'apatridie,
- les mutineries durant la guerre 14-18,
- déportation et mémoire,
- l'opposition à la Guerre d'Algérie (à partir de fonds d'archives d'avocats),
- l'homophobie,
- égalité hommes-femmes,
- mouvement écologiste,
- l'opposition au mariage pour tous etc.

Déroulement de la journée :

- un apport théorique (une heure environ) sur la notion d'engagement au XXème et XXIème siècle.
- travail sur les documents d'archives de la bibliothèque et proposition de séquences réutilisables en cours.

Exemple d'une thématique : les discriminations femmes / hommes

Proposition pédagogique à partir de cette thématique et donnant un aperçu des exemples de réflexion possibles.

Utilisation de l'archive de la BDIC : *Le Torchon Brûle*

Sélection dans les différents numéros du *Torchon brûle* :

- D'extraits d'articles, témoignages, prises de position
- Analyse des Une
- Analyse des caricatures

Exemple de déroulement de la séance avec cette archive en classe de Première S : Cours d'Histoire-géographie

Objectifs de la séance :

- Traiter une question du programme d'enseignement inscrite dans **La République et les évolutions de la société française** : les femmes en France au XXème siècle.
- Comprendre l'historicité de cette question en abordant une archive de la BDIC : en quoi la publication *Le Torchon Brûle* des années 1970 peut-il être un miroir et un support de réflexion pour notre société actuelle ?
- Elargir le sujet en abordant la question de l'égalité homme – femme, au niveau mondial mais aussi dans nos sociétés européennes, par exemple ici en Pologne.
- Permettre aux élèves de développer un point de vue argumenté dans le cadre d'un débat.

Séance développée

Démarrer sur le contexte actuel pour montrer que la lutte contre les discriminations est ancienne avant d'exploiter les archives de la BDIC

- Deux vidéos

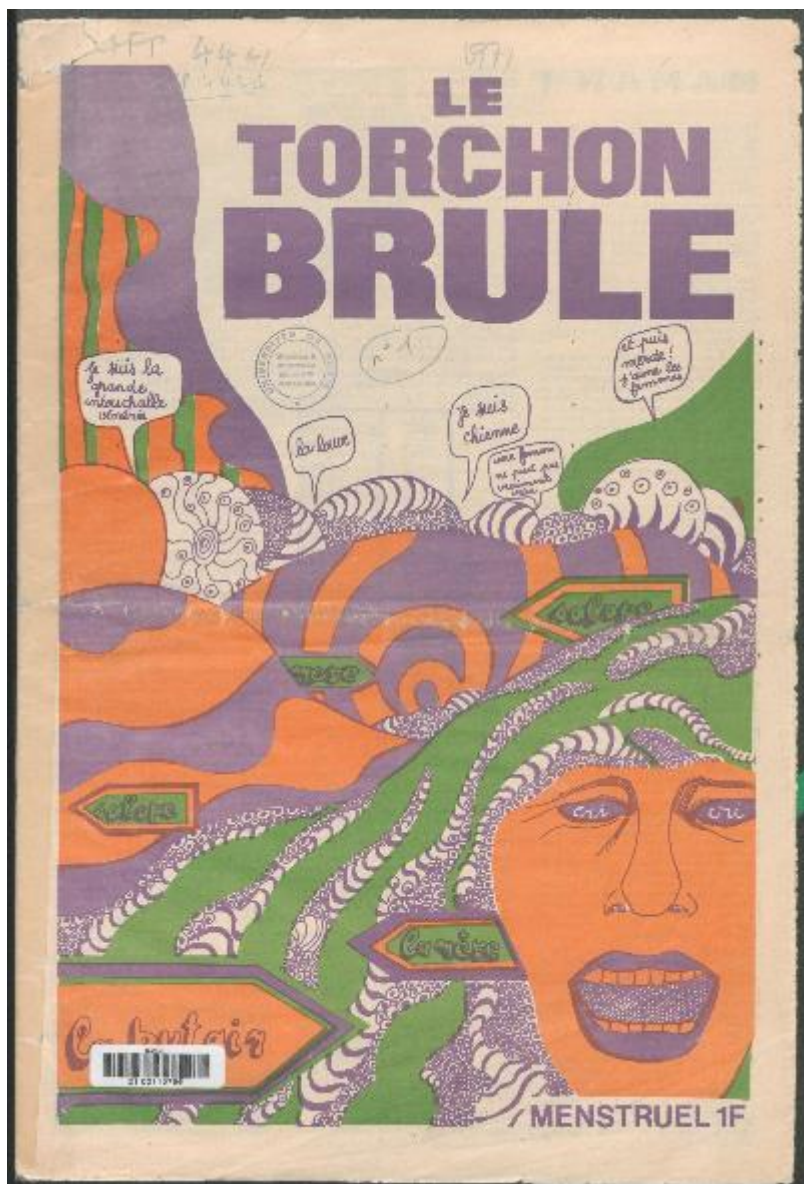
- [Vidéos du 8 mars 2016 de la FIDH](#) (Fédération internationale des droits de l'homme) : « naître fille, c'est devoir surmonter beaucoup d'obstacles »
- [Vidéo](#) ou [articles](#) de presse sur la charge mentale basée sur la BD d'Emma **Fallait demander** :

Objectif : Amorcer le débat avec les élèves : faire émerger les points de vue, noter les premiers arguments et exemples

- Utilisation des archives de la BDIC : *Le Torchon brûle* : Analyse des documents

Extraits

Document 1 :



Le Torchon brûlé, n°1, 1971. Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC)
Titre de presse militante à parution irrégulière. Le journal aborde les préoccupations féministes de l'époque : place des femmes dans la société, viols, lutte pour la légalisation de l'avortement etc...

Proposer une analyse de la « Une »

Description : Décrivez l'organisation et le contenu de cette « Une »

- mention du titre : *Le Torchon brûlé*, le prix, le texte « Menstruel »
- grande place accordée au dessin
- des slogans
- « Une » très colorée
- Un visage de femme qui crie avec le mot cri dans chacun de ses yeux
- Des bulles :
 - o « Je suis la grande intouchable vénérée »
 - o « La louve »

- « Je suis chienne »
- « Une femme ne peut pas vraiment créer »
- « Et puis merde, j'aime les femmes »
- Pancartes :
 - Salope
 - La mère
 - La putain

Analyse :

- Analyse graphisme : liberté créative, presse underground, psychédélisme, typiques des années 1970s
- Public visé ? à qui s'adresse ce journal ? comment est-il distribué ?
 - journal écrit par des femmes pour un public de femmes
 - Journal à faible tirage publié à Paris : journal de militantes intellectuelles parisiennes mais solidarité avec les femmes seules en province (« Si vous êtes toute seule quelque part en province et que vous cherchez des femmes en mouvement nous avons regroupé un certain nombre d'adresses. Ecrire : BP370-13 Paris »)
 - publié par le MLF : « directrice publication Marie Dedieu »
- Objectifs du journal : faire entendre la voix des femmes dans une société encore patriarcale, militer pour des droits : IVG, contre les discriminations hommes/femmes
- Typologie de la vision de la femme dans la société du début des années 1970 à travers les « slogans » de la « Une » :
 - La Vierge Marie : celle qu'on vénère et qu'on ne touche pas
 - La louve : la mère qui protège ses enfants
 - « Une femme ne peut vraiment rien créer » : elle ne sert à rien dans la sphère publique
 - Femme toujours mineure dans une société patriarcale
 - Liberté sexuelle qui va à l'encontre de la législation, de la religion, de la doxa, des mœurs
- L'expression « Le Torchon brûle » :
 - « Le Torchon » image du torchon renvoie à l'image de la femme dans la société : tâches ménagères, elle s'occupe de l'intendance, de la sphère privée.
 - « Brûle » : remise en cause de cette place, de cette violence sourde.

Document 2 :

Appel du M.L.A. pour l'avortement libre et gratuit

Le mouvement pour la libération de l'avortement (M.L.A.) est un mouvement pour la liberté : sans la liberté de disposer de leur corps il n'y a pas de liberté pour les femmes. L'interdiction de l'avortement doit être levée pour que les femmes aient la liberté la plus élémentaire, celle dont les hommes disposent de plein droit.

Lorsque les femmes demandent la liberté, on les accuse d'être des criminelles. Les millions de femmes qui ont avorté ne sont pas des criminelles, comme nous dénonçons les procès d'intention ! Il ne s'agit ni de supprimer arbitrairement tous les fœtus — bien au mal formés — ni de refuser les enfants et la maternité. Ce que nous exigeons c'est le droit et la possibilité matérielle pour chacune d'entre nous, d'avoir et d'élever tous les enfants qu'elle désire, mais seulement si elle en désire. Ce que nous combattons, c'est la maternité obligatoire.

Nous dénonçons l'opposition que l'on voudrait faire entre contraception et avortement, comme si les femmes avaient le choix. Les femmes n'ont pas le choix ; elles ne recourent pas à l'avortement pour le plaisir ! (C'est-à-dire par masochisme, mais parce que la contraception non plus, n'est pas « libre » : la contre-propagande frénétique, le barrage à l'information sont soigneusement entretenus et orchestrés ; 6 % des femmes adultes y ont accès aujourd'hui et 2 sur 1 000 seulement viennent des milieux populaires. Refuser l'avortement sous prétexte qu'il freine la contraception revient à pénaliser encore une fois les victimes d'une politique au lieu d'en attaquer les responsables.

Nous refusons aussi le piège que constitue un projet plus « libéral » même s'il permettait l'avortement dit « thérapeutique » (le projet le plus large — celui de l'A.N.E.A. — rendrait légaux entre 1 500 et 15 000 avortements par an, contre des centaines de milliers d'avortements clandestins). L'avortement thérapeutique n'est pas l'avortement libre ; permettre aux femmes d'avorter seulement dans des cas « exceptionnels » ou « dramatiques », c'est refuser à l'ensemble des femmes le droit de décider leurs grossesses, c'est donner à d'autres le droit souverain de trancher sur notre vie. Nous n'accepterons plus que l'on puisse forcer les femmes à avoir des enfants contre leur gré. Il ne s'agit nullement de légaliser un état de fait, mais d'obtenir la reconnaissance de notre droit.

Aucune modification de la loi ne peut être bonne, puisqu'elle réglementerait encore la libre disposition que les gens font de leur corps. La loi doit être purement et simplement abrogée.

Nous récusons enfin le recours à l'argument démographique, à l'intérêt national (ou collectif). Quelle est donc cette nation, cette collectivité dont l'intérêt suppose l'asservissement de la moitié (au moins) de ses membres ? Quels sont ceux qui ont décidé de cet intérêt ? Qui parle en son nom ? Et qui nous a consultés sur notre intérêt ?

Ceci intéresse toutes les femmes, et toutes les femmes ont à parler. Pour la première fois, le mur du silence a été brisé : 343 femmes ont déclaré : « J'ai avorté ». Il faut faire tomber ce mur. De nombreuses femmes ont déjà ajouté leur signature. Envoyez les vôtres : nous les publierons à 10 000 signatures ; rejoignez les groupes de quartier qui se sont déjà formés ; formez-en d'autres, à votre travail, à votre domicile...

(Mouvement pour la Libération de l'Avortement)

Ce texte a été envoyé à la presse, le 10 avril. Aucun journal ne l'a repris, ni mentionné. La presse a publié, utilisé, vendu nos signatures. Elle ne nous a pas laissé parler. Ce que nous disons, c'est l'opinion de la moitié de la population française : cette opinion n'a jamais, nulle part, eu la permission de s'exprimer. Cette opinion était exprimée par les journaux : on n'admet pas que des femmes parlent pour elles-mêmes.

Désormais, c'est nous qui n'admettons plus qu'on parle pour nous.

PRENONS LA PAROLE.

Les signatures accompagnées des noms et adresses doivent être envoyées à :
 B.P. F.M.A. 370-13 PARIS

Écroué pour un avortement à 20 F

Sur dénonciation, un médecin de Metz, M. Jean-Charles MAIRE, 61 ans, a été écroué pour manœuvres abortives. Ce médecin soignait souvent ses clients gratuitement et faisait payer un avortement le prix d'une consultation médicale.

Dans la ville de Metz de nombreuses personnes ont déjà manifesté leur solidarité à l'égard du médecin. Le M.L.A. dénonce la justice de classe qui jette en prison ceux qui pratiquent des avortements dans l'intérêt des femmes.

Nous ne laisserons pas le juge Nauray appliquer sa « justice ». Nous ferons la nôtre.

Le M.L.A. appelle tous et toutes à se joindre à la campagne de soutien au docteur Maire.

● Sans les exploiter par le fric, le chantage moral et les abus sexuels.

Il y a des affiches au local, 12, rue des Canettes, 1^{er} étage et aussi des exemples de tracts que vous pouvez ramener vous-mêmes à l'usage convenable. Les réunions de la commission Avortement M.L.F. ont lieu tous les jeudis aux Beaux-Arts de 18 à 20 heures et les réunions mixtes du M.L.A. le jeudi à 19 h 30 toutes les 2 semaines. D'autre part, nous avons besoin d'argent pour poursuivre la campagne. Vous pouvez en envoyer au compte bancaire : F.M.A. - BNP Agence Tolbiac 6397

« Appel du MLA (Mouvement de libération de l'avortement) pour l'avortement libre et gratuit ». *Le Torchon Brûlé*, Numéro 1, 1971, p 5

Lecture et analyse du document /contextualisation :

- Manifeste des 343 salopes

- Contexte de l'après autorisation pilule 1967
- Contexte de la réalité des avortements clandestins
- Lister les arguments pour l'avortement
- Lister les arguments contre l'avortement

- Elargissement possible en Europe et dans le monde : actualité de la question des discriminations et de la condition féminine : l'exemple de la Pologne/question du droit à l'IVG

- Lecture d'extraits de trois articles de la presse d'actualité d'octobre 2016
- Recenser des arguments, des thématiques avec l'objectif de réaliser une carte mentale (utilisation d'un outil numérique pour rassembler les travaux de groupes d'élèves)

Synthèse cours :

- ⇒ acquis obtenus par les femmes dans la société depuis les années 1970 mais aussi fragilité de ces acquis
- ⇒ discriminations encore présentes (dans le monde du travail, représentativité dans le monde politique etc...)

Prolongations possibles de la séance par d'autres approches de la question :

- **Elargir la question à l'environnement du lycée : compréhension d'un mouvement local sur la réalité de la condition féminine / proposition de débat**

Exemple : Présentation par Mme Ginette Francequin, chercheuse, de la réalité gennevilloise sur la condition féminine des années 1945 à nos jours.

- **Passerelle envisageable avec l'enseignement de français :** travail sur l'argumentation et le débat.

Appropriations possibles du document *Le Torchon brûle* au Collège :

- Lien avec le programme d'histoire

Cycle 4, thème 3 du programme d'histoire en troisième « l'homme et la femme dans la société des années 50 aux années 1980 » : étudier un exemple d'adaptation de la législation aux évolutions de la société.

Le Torchon brûle contient des textes qui seront plus facilement lisibles par des élèves de troisième. Si on fait le choix d'exploiter ces archives pour le cycle 3, il faudra plutôt s'appuyer sur les illustrations des articles, et/ou faire une sélection préalable de quelques extraits significatifs.

En classe de troisième, une exploitation et une mutualisation d'extraits choisis peut être envisagée en classe afin d'introduire l'action du Mouvement de Libération des Femmes et, pour finir, la loi Veil de 1974 qui dépénalise l'avortement.

Dans le cadre de la mise en place **du Parcours citoyen au collège**, une exploitation sous forme d'exposé /présentation des travaux à d'autres classes peut être envisagée et effectuée de façon « filée » sur l'ensemble des cycles, de la 6ème à la 3ème. Une coopération entre élèves de différents niveaux peut-être aussi mise en place pour aborder la question (un exposé réalisé par un élève de 5ème et un élève de quatrième par exemple, ou un élève de sixième avec un élève de troisième , etc)

- Lien avec le programme d'EMC

Cycle 3 : « la sensibilité, soi et les autres », les atteintes à la personne dont le sexisme peuvent être expliqués

Cycle 4 : « Penser par soi-même » : distinguer une inégalité d'une discrimination : le sexisme

« L'engagement » : l'exercice de la citoyenneté dans une démocratie, évolution des droits des femmes

Appropriations possibles du document *Le Torchon brûle* au lycée :

Cette proposition pédagogique éclaire toutes les questions de discriminations basées sur le genre, sur la notion de « société de nature » opposée à une « société de culture ». Le travail peut être effectué avec un professeur de philosophie, de SVT, de bioéthique. Le CVL peut s'en emparer. Ce travail peut entrer dans la construction du parcours santé.

- Liens avec le programme d'histoire :

- Cours chapitre 1^{ère} générale
- Cours 1^{ère} STI Vivre et mourir 1850-1969
- Projet EMC 2^{nde} Egalité et Discriminations

- Liens avec le programme d'EMC :

Seconde :

- La personne et l'Etat de droit
 - o Rapport à la justice : avortement illégal
 - o Conflit entre ce qui est juste, éthique, moral, et son choix personnel
- Egalité et discrimination
 - o Discriminations sexistes
 - o Loi 1^{er} juillet 1972
 - o Discriminatoire et attentatoire à la dignité humaine

Première :

- Enjeux moraux et civiques de la société de l'information
 - Rôle du média

Terminale :

- Pluralisme des croyances et laïcité
-